



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 25 MARS 2025 A 19 H

COMMUNE
DE
DEMI-QUARTIER

HAUTE-SAVOIE

PROCES VERBAL

PRESENTS: Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Jean-Pierre SOCQUET, Sandrine BIRSAL Adjoints, Céline GACHET, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Jérémie MARIN, Gaspard CHATELLARD, Bertrand MARIN-LAMELLET, Marie-Laure GAIDDON.

EXCUSEES : Mesdames Muriel MORAND (pouvoir à Monsieur Pierre SOLLE), Catherine CABROL (pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SOCQUET).

ABSENTE : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Madame Marie-Laure GAIDDON a été élue secrétaire de séance.

Après avoir validé le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024, le Conseil Municipal :

- VOTE** les comptes financiers uniques de l'année 2024 comme suit, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire s'étant retiré au moment des votes :

Budget de la Commune →

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes	
Dépenses et recettes de l'exercice	1 980 584,90		1 022 676,79		3 003 261,69
		3 205 838,14		869 510,41	
Résultats de l'exercice		1 225 253,24	-153 166,38		1 072 086,86
résultats reportés		1 010 587,81		842 564,07	1 853 151,88
résultats cumulés		2 235 841,05		689 397,69	2 925 238,74
RAR			94609,86	3533,76	91076,10
résultats de clôture		2 235 841,05	94 609,86	692 931,45	2 834 162,64

BUDGET DE L'EAU →

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes	
Dépenses et recettes de l'exercice	231 245,07		228 421,82	120 466,36	459 666,89
		236 961,49			357 427,85
Résultats de l'exercice		5 716,42		-107 955,46	-102 239,04
résultats reportés		41 400,13		85 980,35	127 380,48
résultats cumulés		47 116,55		-21 975,11	25 141,44
RAR			12 000,00	1 173,00	13 173,00
résultats de clôture		47 116,55	12 000,00	-20 802,11	14 314,44

BUDGET DES BOIS ET FORETS :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes	
Dépenses et recettes de l'exercice	4 580,58		8 630,00	9 925,00	13 210,58
		27 643,67			37 568,67
Résultats de l'exercice		23 063,09		1 295,00	24 358,09
résultats reportés		17 269,77		3 884,50	21 154,27
résultats cumulés		40 332,86		5 179,50	45 512,36
RAR			0	3 320,00	3320,00
résultats de clôture		40 332,86		8 499,50	48 832,36

2. **AFFECTE** à l'unanimité des membres présents, les résultats de l'exercice 2024 :

Budget de la Commune →

Compte 001 – excédent d’investissement reporté : 689 397.69 €
Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 1 700 000 €
Compte 002 – excédent de fonctionnement reporté : 535 841.05 €

Budget de l’eau →

Compte 001 – excédent déficit reporté : 21 975.11 €
Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 32 802.11 €
Compte 002 – excédent de fonctionnement reporté : 14 314.44 €

Budget des bois et forêts →

Compte 001 – excédent d’investissement reporté : 5 179.50 €
Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 7 000 €
Compte 002 – excédent de fonctionnement reporté : 33 332.86 €

3. VOTE à l’unanimité des membres présents, les budgets primitifs 2025 :**Budget communal :**

dépenses et recettes d’exploitation à : **3 391 000 €**
dépenses et recettes d’investissement à : **3 322 300 €.**

Budget de l’eau :

dépenses et recettes d’exploitation à : **262 900 €**
en dépenses et recettes d’investissement à : **136 075.11 €**

Budget bois et forêts :

- dépenses et recettes d’exploitation à : **34 000 €**
- dépenses et recettes d’investissement à : **15 499.50 €**

4. MET à jour le tableau des effectifs du personnel communal, à l’unanimité des membres présents ;**5. VOTE les subventions 2025, par 11 voix et 2 abstentions de Mesdames Céline GACHET et Marie-Laure GAIDDON :**

ECOLES	7 127.00 €
AGRICULTURE	1 900.00 €
ASSOCIATIONS	53 991.00 €
RESERVE SUBVENTIONS ASSOCIATIONSSUR DELIBERATION DU CONSEIL	198 310.00 €
TOTAL GENERAL	261 328.00 €

6. ACCEPTE de constituer des provisions pour risques sur le budget communal et sur celui de l’eau potable, à l’unanimité des membres présents ;**7. VOTE les taux des impôts locaux 2025 sans les augmenter, à l’unanimité des membres présents :**

<i>Taxes</i>	<i>Taux 2025</i>
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	20.78 %
<i>Taxe foncière sur les Propriétés non bâties</i>	40.06 %
<i>Taxe d'habitation</i>	14.77 %
<i>Taux d'imposition cotisation foncière des entreprises</i>	19.03 %

8. **FIXE** à l'unanimité des membres présents, le loyer de l'appartement A5 du bâtiment communal de la Carrière situé 835 route d'Etraz à Demi-Quartier, à 904.93 € et le montant des charges à 165 € ;
9. **SOLLICITE** une subvention de 2 485 € auprès de la Région dans le cadre du programme Sylv'Acctes, pour les travaux en forêt communale programmés en 2025, à l'unanimité des membres présents ;
10. **APPROUVE**, par 12 voix et 1 abstention de Monsieur Gaspard CHATELLARD, une convention avec la Commune de Combloux, afin de définir les conditions financières de l'accueil des enfants de Demi-Quartier au sein du service enfance de Combloux qui comprend :
- La restauration scolaire
 - Les TAP (temps d'accueil péri-éducatif)
 - Le multi-accueil
 - L'accueil périscolaire et de loisirs.
11. **DECIDE** de participer à raison de 7 € nets par agent et par mois, au titre du risque prévoyance ;
12. **PREND** connaissance des informations suivantes :
- De la décision n° 2025-01 du 10 mars 2025 décidant de confier la défense de la commune au cabinet FIDUCIAL BY LAMY de Lyon, suite à la requête en référé suspension déposée par la sté des remontées mécaniques de Megève contre la convention de transfert de gestion du domaine skiable à Saint-Gervais et contre la cession du contrat de délégation de service public du 10 décembre 2002 ;
 - Du projet d'aménagement du parking de la Princesse et de l'installation d'ombrières ;
 - Du lancement d'études pour la construction de deux bâtiments de logements communaux à la Plate ;
 - De la programmation de la pose de la première pierre des logements BRS ;
 - De la fin du transfert obligatoire de l'eau potable à la CCPMB ;

- Du projet de location des anciens bureaux de la Mairie dans la Tour Magdelain à Megève ;
- Du courrier de la CCPMB relatif au service de vélos électriques en libre service ;
- Des remerciements de l'Ecole de Ski pour la contribution de la Commune à l'occasion de ses 80 ans ;
- Des rapports d'activités de la CCPMB, consultables en ligne ;
- De la visite de l'église Saint-Jean Baptiste qui a été organisée le 22 mars dernier ;
- Des félicitations adressées à la commission du bulletin municipal, suite à l'édition du dernier numéro ;
- De l'Etat-Civil à la date du 25 mars 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.

Le Maire,


Stéphane ALLARD.



Le secrétaire de séance,


Marie-Laure GAIDDON.